

***Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 5 octobre 2018***

*Vu le code de l'éducation ;*

*Vu le décret n° 2015-1218 du 1er octobre 2015 modifiant le décret n° 2014-1682 du 30 décembre 2014 portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements « Languedoc-Roussillon Universités » ;*

*Vu la délibération n°2016-08/12-01 du 8 décembre 2016 relative à l'élection de M. Gilles Halbout, en qualité de Président de la COMUE Languedoc-Roussillon Universités ;*

*Vu la décision électorale 2018-12 du 3 octobre 2018 relative à l'organisation des scrutins pour l'élection à la vice-présidence en charge des questions et ressources numériques ;*

***a délibéré:***

**Objet : Election du (de la) Vice-Président(e) en charge des questions et ressources numériques**

Mme Françoise SEREIN-SPIRAU, professeure des universités, est candidate à la vice-présidence en charge des questions et ressources numériques.

*Après la présentation de la candidate et un échange avec les membres du Conseil d'Administration, sa candidature à la Vice-Présidence en charge des questions et ressources numériques est soumise au vote :*

Membres en exercice : 52

Membres présents et représentés : 29

**Premier tour :**

Pour : 27

Contre : 0

Blanc / Nul : 2

Ne prend pas part au vote : 0

**Mme Françoise SEREIN-SPIRAU est élue au premier tour, par obtention de la majorité absolue par 27 voix sur 29 suffrages exprimés.**

Fait à Montpellier, le 8 octobre 2018

Gilles HALBOUT  
Président de la COMUE  
Languedoc Roussillon Universités

